

Il était une fois... Lire et faire lire



La revue de l'association Lire et faire lire adressée à ses bénévoles

Mai 2022 - Numéro 48

Édito !

Sommaire

Grâce à la campagne de remobilisation que Lire et faire lire a entreprise à la rentrée scolaire 2021, notre association a le plaisir de voir s'engager de nombreux nouveaux bénévoles.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions chaleureusement pour leur engagement aux côtés de toutes celles et ceux qui depuis plus de 20 ans partagent avec les enfants le plaisir de la lecture. Cette année n'est pas exactement une « année normale » mais nous avons bon espoir de pouvoir à nouveau intervenir régulièrement dans les structures d'accueil collectif d'enfants sans les contraintes imposées par la crise sanitaire.

Nous savons, parce qu'ils nous le disent, que les professionnels de ces structures, tels les enseignants se réjouissent du retour des bénévoles. Avec le soutien des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Fondation Bouygues Telecom, notre campagne de remobilisation s'adresse particulièrement à eux en ce printemps afin de préparer la rentrée de septembre

et nous vous invitons, vous les bénévoles à proposer aux structures de vos villes et villages d'accueillir des lectrices et lecteurs.

Vous pouvez également proposer à votre mairie de faire la demande du label « Ma commune aime lire et faire lire » dont les dossiers sont à présenter chaque année avant fin juin.

La lecture est Grande cause nationale 2021-2022 et nous nous félicitons qu'ainsi soit permise la création de l'Alliance pour la lecture qui regroupe une centaine d'organismes. Le 30 septembre une journée de réflexion nous mobilisera tous pour agir en faveur des 13 millions d'entre nous qui n'ont pas accès à la lecture.

Enfin vous trouverez dans ce numéro de votre revue, des pages « Repères » consacrées à l'action que nous avons entreprise avec déjà 30 départements auprès des enfants de la protection de l'enfance : « Histoires partagées ».

À toutes et tous nous souhaitons de belles histoires partagées.

Michèle Bauby-Malzac, présidente
Laurent Piolatto, délégué général

- 2 Il était une fois... les départements
- 4 Il était une fois... les bénévoles
- 5 Il était une fois... l'association
- 7 Il était une fois... la Grande Cause Nationale
- 8 Il était une fois... les formations
- 9 Il était une fois... les partenaires
- 11 Il était une fois... les écrivains
- 13 Il était une fois... la presse
- 14 Il était une fois... l'agenda
- 15 Repères : Histoires Partagées

Lire et faire lire
3, rue Récamier
75341 Paris cedex 07
Tél : 01 43 58 96 50
www.lireetfairelire.org

Directrice de publication : Michèle Bauby-Malzac
Maquettiste : Dorine Joubert
Diffusion : numérique
Dépôt légal à parution
Prochain numéro : novembre 2022

Lire et faire lire est un programme proposé par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) soutenu par :



La Doyenne de l'équipe du Val d'Oise



Depuis sept ans, Chantal Noizet, 91 ans est lectrice Lire et faire lire à Saint-Ouen-l'Aumône.

Bien connue d'un grand nombre de Saint-Ouennais pour avoir été durant de longues années professeure de français au collège Le Parc, secrétaire de l'association des femmes

de Saint-Ouen-l'Aumône, Chantal Noizet, 91 ans, est depuis 2014 lectrice bénévole Lire et faire lire.

Chaque jeudi midi à l'école maternelle Matisse, lors de deux séances de 20 minutes, elle transmet à des groupes de quatre à cinq enfants, son amour de la langue française et des belles histoires. Bien qu'ayant toute une carrière de professeur derrière elle, Chantal a tout de même bénéficié d'une formation spécifique par la Ligue de l'enseignement du Val d'Oise : « Cela m'a été profitable sur le plan des méthodes et conseils de lecture à destination des tout-petits ». Pour trouver des idées de livres pour ses jeunes auditeurs, Chantal se rend régulièrement à la médiathèque Stendhal.

« J'aime les enfants. Plus je vieillis et plus j'apprécie de partager des moments avec eux. J'aime voir leur enthousiasme, leur fraîcheur, leur soif d'apprendre et de connaître », renchérit Chantal et de préciser « j'ai gardé une âme d'enfant et c'est peut-être pour cela que je prends un grand plaisir à exercer cette activité ».

Sandrine, Coordinatrice Ligue 95

« Histoires signées... et autres surprises »



Le dimanche 16 janvier 2022 de 15h à 17h30, l'association Lire et faire lire dans le Calvados a posé ses valises de livres dans les locaux de la ludothèque « Jeux m'amuse » gérée par l'association la Ronde des Bambins. Au programme : des séances de lectures animées par Mireille et François, lecteurs bénévoles de l'association Lire et faire lire dans le Calvados, traduites en Langue des Signes Française par Elsa Gluckmann de Normand'ILS ; des jeux de société, parcours de motricité, jeux de construction, Playmobils mis à disposition par la ludothèque ; de petits sacs cadeaux remis aux petits participants avec quelques activités pour égayer les journées d'hiver. Un grand merci à toutes les parties prenantes de ce projet.

Anaïs, Coordinatrice Udaf 14



Le 31 mars dernier, les bénévoles du Loiret ont pu participer à une discussion autour de l'égalité filles-garçons dans les albums jeunesse. Victorine Barbereau et Louise Collard, volontaires en service civique de la Ligue de l'enseignement du Loiret et au Planning Familial 45, ont souhaité créer un projet mêlant leurs deux missions. Ainsi, les bénévoles ont pu être sensibilisés à la question des stéréotypes de genre et repartir avec une liste de livres spécialement sélectionnés.

Lire et faire lire fait son cinéma !



Le cinéma Megarama d'Arras et la coordination Lire et Faire Lire du Pas-de-Calais organisent des séances de lecture animées par des bénévoles lectrices dans le cadre de ciné-contes. La dernière séance a eu lieu le 30 janvier dernier avec au programme trois courts-métrages et les lectures et comptines qui les précédaient, leur faisant écho. La thématique du jour : Zébulon et les médecins volants.

« Il y avait une vingtaine d'enfants et des parents. Les enfants étaient très attentifs, très réceptifs et ont bien participé en chantant, en imitant mes gestes et même quelquefois en avançant l'histoire que je racontais. 2 poésies, 5 livres et une comptine en intermède. Un bon moment et un vrai régal », raconte Giliane, bénévole de Lire et faire lire.

De prochains rendez-vous sont déjà programmés afin de faire voyager petits et grands dans la fiction et l'imaginaire.

Julie, Coordinatrice Udaf 62

Une formation en tournée dans le Sud-Ouest



Sophie Van der Linden est intervenue en décembre dernier dans trois départements. Ces temps étaient organisés par les Ligues de l'enseignement de la Gironde, des Landes et du Gers dans le cadre de la remobilisation de rentrée scolaire 2021.

Plusieurs sessions se sont succédé : une conférence et des temps d'échanges avec les bénévoles sur l'album, son historique, la compréhension et les enjeux de la lecture d'albums ; des ateliers thématiques sous le signe de « ces livres pour enfants qui font peur aux adultes » sur la peur, les sujets « difficiles » ou encore « l'humour noir » ; une conférence sous la forme d'une discussion ouverte à tous sur la littérature jeunesse suivie d'un temps de dédicace.

Merci au Centre François Mauriac de Malagar, à l'Atelier Canopé et la Librairie Caractères de Mont-de-Marsan ainsi qu'à la médiathèque Grand Auch Cœur de Gascogne pour leur accueil chaleureux.

Camille (33), Céline (40), Muriel (32), Coordinatrices ligue

Émilie Vast en Moselle

Du 1^{er} au 3 mars, Émilie Vast était invitée à Metz pour une rencontre d'auteur et des ateliers créatifs.

Partir à la découverte du travail de création et des engagements éco-littéraires de l'autrice illustratrice, voilà ce qui était proposé aux lecteurs de Moselle.

« Nous avons décortiqué avec elle ses albums qui nous rendent sensibles, par ses dessins doux et poétiques, aux réalités écologiques et à la diversité des espèces animales et végétales ».

En compagnie de Nicole et Anne-Marie, lectrices à la maternelle Les Mirabelles de Metz, Émilie a rencontré les élèves de GS pour un atelier créatif sur le thème de l'arbre et des saisons.

Des belles rencontres qui ont réjoui le tous les participants.

La coordination de Moselle



Accueil du jeudi dans l'Hérault

Depuis novembre 2021, le deuxième jeudi du mois, de 10 à 12h, les bénévoles relais de l'est héraultais, accueillent nouveaux et anciens bénévoles, autour d'un café, dans les locaux de la ligue de l'enseignement 34. Un moment convivial et formateur pour échanger sur ses séances de lecture, ses choix de livres, les conditions d'accueil, les retours des enfants.

Parcours de bénévoles



Claude, 85 ans, habite à Ostwald près de Strasbourg dans le Bas-Rhin. Instituteur puis professeur au collège, Claude aime le jardinage, le bricolage, les balades à vélo, la lecture.

Depuis quand êtes-vous bénévole pour Lire et faire lire ?

J'ai commencé avec l'association, créée en 2000. À la fin de cette première année, j'ai écrit à tous les directeurs et directrices d'écoles primaires d'Ostwald et d'Illkirch, proposant mes services de lecteur. Et j'ai eu une réponse : celle du directeur de Libermann, et depuis je suis resté à Libermann où j'interviens depuis plus de vingt ans sur le temps scolaire dans cette école.

Comment avez-vous connu Lire et faire lire ?

Par la radio. Un peu avant 2000, l'écrivain, (je ne sais plus son prénom, c'est Jardin son nom), avait eu cette idée, et il était interviewé. Je me souviens, j'étais jeune retraité à cette époque-là. Et donc, comme je connaissais déjà un peu la Ligue de l'enseignement, je me suis renseigné et puis voilà j'ai été affecté dans une école. À Libermann, la première chose que le directeur a fait c'est d'introduire Lire et faire lire dans son projet d'école, et du coup, j'ai pu intervenir sur les heures scolaires. J'ai été relai un peu à mon corps défendant parce qu'au début comme on était très peu nombreux, il n'y avait même pas besoin de relais. Et donc, comme j'étais après, je crois, le premier à avoir un pied dans une école d'Illkirch, j'ai été propulsé, j'étais un peu l'ancien, alors c'est moi qui faisais un peu ce rôle.

C'est pour moi un vrai plaisir d'une part parce que j'aime bien avoir le contact avec les enfants et puis c'est un peu un bain de jouvence pour un vieux comme moi. Les gamins viennent avec plaisir, c'est ce que je constate, ils ne viennent pas à reculons. Ils aiment bien essayer de lire, quand je peux je leur donne quelque chose à lire, ils se battent même pour lire.



Éveline a 75 ans et a été institutrice en maternelle puis pour la plus grande partie de sa carrière en CP. Elle fait partie également d'une association de conteurs.

Depuis quand êtes-vous bénévoles Lire et faire lire ?

Lire et faire lire ? J'y suis arrivée sans vraiment savoir. Un jour, la responsable de la médiathèque de Casseneuil me téléphonait pour assurer un remplacement. J'avais été maîtresse de CE1 dans le village. Je connaissais la population. Beaucoup d'enfants d'immigrés, de petits-enfants du camp de Harkis. J'ai commencé à lire le 22 janvier 2020 tous les mercredis, de 14h30 à 15h30 avec les cinq, six ans. Un rayon de soleil, ces bouilles ! Le Covid a interrompu nos échanges. En 2021, dans le cadre de Lire et faire Lire, la responsable de la médiathèque m'a demandé d'intervenir à la bibliothèque. Une séance qu'elle appelait « Histoires à La Carte » est mise en place les samedis matin à 10h30. Encore une fois, que du plaisir.

À la rentrée 2022, on convient que je remplacerai les bénévoles de Villeneuve qui ont un empêchement. Et, tel est pris qui croyait prendre, j'en suis à mon troisième remplacement.

Quelle est votre expérience en tant que lectrice en binôme au collège ?

La lecture au collège, avec Sylvie, après la rencontre avec l'auteure Yaël Hassan a été une évidence. Les collégiens, c'est eux qu'on ne doit pas perdre, avec qui on doit partager notre amour de la lecture. Toutes les deux, nous avons commencé le vendredi 3 décembre 2021. Nous sommes bien épaulées par les bibliothécaires de Villeneuve-sur-Lot et de la Médiathèque de Casseneuil qui possèdent des trésors en matière d'albums. Nous allons ensemble choisir les livres, les lisons chacune de notre côté puis nous nous rencontrons pour organiser la séance. Nous intervenons ensemble. Seuls six élèves se sont inscrits. Nous avons prévu de lire des albums, et un chapitre de roman. Nous nous écoutons, nous chronométrons. Il faut que ce soit bien géré, ni trop long, ni trop court. Nous discutons du choix pour la séance. Le choix des albums : des livres qui d'abord nous ont interpellées par leurs illustrations, et, qui lorsque nous les avons lus nous ont séduites par ce qu'ils contenaient. On ne partage que ce qu'on aime. On ne donne que ce qu'on aime. On lit ce que l'on est. On lit, c'est tout. Que chacun y trouve sa substantifique moelle, s'il peut.

C'est la documentaliste qui nous accueille. Les élèves sont bien installés. Quand nous repartons, elle est toujours là pour échanger quelques mots avec nous.

Cet engagement bénévole est pour moi une découverte. D'abord, la joie du partage avec Sylvie mon binôme, le plaisir à découvrir ensemble, se dévoiler, réfléchir à ce qu'on veut montrer, se réjouir en voyant les élèves revenir avec le sourire, être attentifs. Se dire là, tout timidement et tout au fond de soi, que rien n'est gagné, mais que peut-être ce roman, ces albums ils reviendront les feuilleter à la bibliothèque... on ne sait jamais.

La (re)mobilisation continue !

En cette année durant laquelle la lecture a été proclamée Grande Cause Nationale, Lire et faire lire poursuit ses actions de recrutement de nouveaux et nouvelles bénévoles, mais aussi de nouvelles structures d'accueil.

Suite au mouvement de remobilisation et à la première campagne de recrutement de bénévoles qui a eu lieu au cours de l'année 2021, il a été décidé de renouveler cette expérience et de lancer une nouvelle campagne lors de la rentrée scolaire prochaine, en septembre 2022.

Le spot télévisé créé pour l'occasion, indiquant que le goût de la lecture est un goût facile à transmettre (à condition d'avoir soi-même éprouvé ce plaisir), sera rediffusé et une campagne Facebook sera relancée du 5 au 18 septembre

2022, permettant de cibler à nouveau des personnes susceptibles de vouloir rejoindre le programme Lire et faire lire et de devenir bénévoles. Plusieurs manifestations auront lieu à ce moment et créeront ainsi une période propice aux nouveaux engagements.

En parallèle, une campagne est menée pour le recrutement de structures d'accueil, tout aussi importantes et indispensables pour la transmission du plaisir de lire et pour favoriser une approche de la littérature jeunesse. Dans la perspective qu'elle puisse s'inclure dans le programme Lire et faire lire au moment de la rentrée scolaire, cette campagne de communication est menée dans le courant des mois de mai et juin 2022. Un communiqué de presse reprenant la diversité possible

des établissements, ou des encarts publicitaires cliquables sont diffusés et présents dans différents médias dédiés au monde littéraire ou susceptibles d'être lus par les professionnels du livre (comme le site internet Ricochet, le journal et le site internet Archimag ou encore la lettre hebdomadaire de l'Association des petites villes de France, entre autres). Une attention toute particulière est portée sur les bibliothèques. Ainsi, une charte pour un partenariat entre l'association Lire et faire lire et les bibliothèques de lecture publique qui a été créée en partenariat avec l'Association des Bibliothécaires de France et grâce au soutien du ministère de la Culture, sera à nouveau diffusée aux bibliothèques par le biais de magazines et journaux spécialisés.

Lire et faire lire définit ses axes stratégiques

Les axes stratégiques conçus pour orienter l'action de l'association Lire et faire lire de 2018 à 2022 (Mobiliser et reconnaître l'engagement ; Territorialiser le projet ; Consolider un projet partagé) feront l'objet d'un bilan lors du séminaire qui réunira les administrateur·rice·s les 28 et 29 juin prochain à Paris.

Au cours de ces deux jours de séminaire, les axes stratégiques 2023-2027 seront choisis.

Afin de disposer du maximum d'éléments d'appréciation possible, une consultation du réseau Lire et faire lire est conduite en amont avec l'organisation de 4 cafés-coordo réunissant les coordinateur·trice·s départementaux Lire et faire lire.

Au cours de ces visioconférences les précédents axes 2018-2022 seront commentés. Les priorités stratégiques des coordinations (particulièrement après la crise sanitaire) et l'accompagnement national souhaité seront interrogés. Enfin le développement envisagé pour Lire et faire lire (public, accompagnement, projets...) permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Par ailleurs la réflexion sera enrichie par la présentation par le cabinet Kimso des conclusions de l'étude d'impact menée ces deux dernières années.

Afin de permettre à ses bénévoles de participer à cette réflexion, Lire et faire lire les invite à apporter leurs contributions dans le questionnaire mis à leur disposition sur le site internet :

www.lireetfairelire.org

Lire et faire lire invité à l'Assemblée nationale

Sur la demande de Mme Géraldine Bannier, Députée, Présidente du groupe d'études sur le livre de l'Assemblée nationale, cet événement a été organisé le 2 février dans le cadre de la Grande Cause Nationale.

À la suite au discours de Mme Bannier et M. Perrault, Directeur général du Centre National du Livre, Michèle Bauby-Malzac, Présidente de Lire et faire lire est intervenue pour rappeler l'histoire de Lire et faire lire, les actions menées et les projets portés pendant l'année.

Elle a rappelé également le travail du collectif des 70 associations, organismes et fédérations qui a pris le nom de « L'alliance pour la lecture », labellisée dans le cadre de la Grande Cause Nationale.

Des administrateurs de Lire et faire lire, des coordinateurs départementaux et les membres de l'équipe nationale ont assisté avec les autres invités à la projection du film *Illusions perdues* réalisé par Xavier Giannoli d'après l'œuvre d'Honoré de Balzac.

Les Livres à Deux places sur les œuvres de Boris Vian, *L'Écume des jours* et d'Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince* étaient exposés à l'entrée des lieux, rappelant le partenariat existant avec Lire et faire lire.

Label Ma commune/Mon interco aime lire et faire lire



Le label « Ma commune/Mon interco aime lire et faire lire », créé en partenariat avec l'Association des Maires de France, récompense et met en avant les collectivités locales qui accueillent des bénévoles de Lire et faire lire.

N'hésitez pas à inscrire votre commune avant le 30 juin 2022 à l'adresse suivante : www.lireetfairelire.org

Plusieurs villes se sont déjà vu remettre ce label cette année. C'est le cas de la ville de Lyon, qui a organisé une cérémonie festive le 12 avril dernier, en présence du maire, M. Grégory Doucet, de l'adjointe déléguée à l'Éducation, Mme Léger, de la présidente de Lire et faire lire, Mme Bauby-Malzac et de la présidente de l'association dans le Rhône et la Métropole de Lyon, Mme Bricout. De nombreux bénévoles et des enfants de l'école maternelle Michel Servet étaient également présents, et ont pu profiter des différents temps forts de la journée. Un hommage à Jean de la Fontaine a été rendu, à travers des lectures de ses fables par des bénévoles, et une « kamiscyclette » (bicyclette à Kamishibai) a été présentée par la correspondante de la bibliothèque municipale de Lyon. Le tout sous le décor prestigieux de l'hôtel de ville.

Déjà la 20^e édition du Prix Poésie !

Créé avec le Printemps des Poètes, ce Prix a pour ambition de glisser de la poésie dans les séances de lecture des bénévoles. Pari réussi car depuis toutes ces années, de nombreuses coordinations participent - 62 cette année - et les livres de poésie sont dans les sacs des bénévoles toute l'année !

Pour ce Prix, chaque année, quatre recueils sont sélectionnés et lus aux enfants pour choisir le titre que les bénévoles « souhaitent voir entre les mains des enfants ».

Les quatre de cette édition sont : Ode à un oignon, Felicity Sala et Alexandrina Guardino, Éditions Cambourakis ; Comme un géant, Marc Daniu - Yvan Duque, Éditions Thierry Magnier ; La lune n'est lune que pour le chat, Vénus Khoury - Ghata - Sybille Delacroix, Éditions Bruno Doucey ; Mu'allaga un poème suspendu, Felicity Sala et Alexandrina Guardino, Éditions Le port a jauni.

Le choix du titre lauréat se fait en concertation avec le bénévole et les enfants.

Grâce aux partenaires, la MAIF, la MGEN et Lire et Sourire (anciennement Fonds Decitre), 321 lots de livres ont été diffusés dans les coordinations inscrites.

Le prochain titre lauréat sera dévoilé lors de la cérémonie organisée le 9 juin à Paris.



« L'échappée Lire » pour Sacs de Pages

Les coordinations qui participent à la prochaine édition de Sacs de Pages recevront fin juin une sélection de livres mettant en scène le livre, sa narration et ses illustrations, les interactions avec les lecteurs... Cette thématique fait écho à l'année Grande Cause Nationale : « la lecture comme facteur d'inclusion ».

Utilisés dès les grandes vacances, les bénévoles disposeront des sacs de livres pour intervenir auprès des enfants tout au long de l'année, et notamment dans les accueils de loisirs sur les périodes extrascolaires ou dans le cadre des activités du Plan Mercredi. Les bénévoles de Lire et faire lire participent également avec ces sacs de livres à Partir en Livre, la grande

fête de la littérature jeunesse, opération, portée par le Centre National du Livre, qui se déroule cette année du 24 juin au 22 juillet 2022 partout en France.

Depuis sa conception, Sacs de Pages est soutenu par le ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA) et est possible grâce à la générosité des éditeurs jeunesse partenaires.



Lire et faire lire membre de L'Alliance pour la lecture

La lecture ayant été désignée Grande cause nationale 2021-2022, l'Alliance pour la lecture a été créée par un collectif composé de soixante-dix associations, organismes, fédérations qui se sont mobilisés et coordonnés pour candidater et obtenir, ensemble, le Label Grande cause nationale attribué par le Premier ministre. Lire et faire lire a contribué à la création de cette alliance, convaincu de la nécessité d'une large mobilisation de l'ensemble des acteurs de la lecture.

Les membres de l'Alliance se reconnaissent dans le manifeste qui affirme que :

- **La lecture est un sésame.** Elle s'offre et s'impose au quotidien. Elle apprend, informe, transmet, oriente, invite à l'imaginaire, permet l'esprit critique, bouscule, interroge, se partage... Elle est la bulle qui abrite, répare, nourrit. Elle est le vent qui emmène plus loin. Elle éclaire les horizons. À tout âge, elle fait grandir.
- **La lecture relie.** À soi, aux autres et au monde, à ses histoires passées, présentes et à venir. Elle permet de se projeter, de choisir sa route, d'envisager demain, de faire société ensemble. Elle crée des interstices pour se glisser hors des destins établis et offrir à chacune et chacun la possibilité d'agir.
- **La lecture est un plaisir riche d'émotions.** Elle joue un rôle de premier plan dans le rapport à la langue, aux langues. Elle est un effort heureux qui apporte la nuance, le complexe et le symbolique.
- **La lecture est présente partout et tout le temps,** sous les formats et sur les supports les plus variés. La posséder est nécessaire pour se construire, être libre, autonome. Si elle est une compétence qui s'acquiert, elle constitue également un droit essentiel au sens où il ouvre à tous les autres.
- **Ne pas y avoir accès relève d'une atteinte à l'ensemble des droits les plus fondamentaux.** Une injustice d'autant plus brutale qu'elle est invisible et se niche parfois là où on ne l'attend pas. À bas bruit, c'est une forme de violence ordinaire qui fragmente la société, fragilise les destins individuels comme notre destin commun...
- **La lecture crée des liens,** les liens sociaux indispensables à une société plus harmonieuse, plus ouverte, plus libre.

La force et le caractère exceptionnel de L'Alliance pour la lecture tiennent à la dimension plurielle et complémentaire de ses 70 organisations membres : représentants des territoires, urbains comme ruraux, acteurs du livre et de la lecture, du champ social, médico-social et éducatif, de la petite enfance, de l'enfance et de la famille, de l'éducation populaire et de la formation, de la prévention et du recul de l'illettrisme, de la lutte contre la pauvreté, pour la dignité et la solidarité.

Avec un site Internet dédié créé en février et une campagne de spots TV et radio à compter d'avril, le plaidoyer et la mobilisation qu'appelle la Grande cause nationale se déploient et s'appuient sur :

• L'appel à bénévolat

Réseau de structures et d'actions multiformes, L'Alliance bénéficie d'une implantation nationale et d'une connaissance fine des réalités et des problématiques locales. Plusieurs dispositifs existants feront appel au bénévolat pour élargir ou conforter l'accès de toutes et tous à la lecture.

• La générosité publique

L'accompagnement et la prise en compte des besoins spécifiques de publics fragiles ou en situation d'exclusion, quelle que soit la nature de cette exclusion, sont au cœur d'actions concrètes qui pourront prendre de l'ampleur grâce aux dons collectés.

• Le partage et la proximité

La lecture se développe aussi par le partage. Pour ouvrir les chemins de la lecture à toutes et à tous, outils et ressources seront proposés pour que chaque personne qui le souhaite puisse y contribuer - simplement - autour d'elle et connaître les acteurs de proximité qui s'y consacrent.

• Des engagements pour l'avenir

Pour que la mobilisation déployée produise des effets durables, l'Alliance pour la lecture a aussi l'ambition d'initier les rencontres, débats et outils qui permettront de conforter les actions et inspirer de nouvelles politiques publiques.

Le 30 septembre prochain, l'Alliance organisera une grande journée de mobilisation et de réflexion. Consacrée à l'accès à la lecture, cette journée accueillie par la Ville de Strasbourg s'intéressera aux moments, aux lieux, aux situations qui font qu'aujourd'hui 13 millions d'entre nous n'ont pas ou peu accès à la lecture et donnera à voir la variété des obstacles et des atouts pour chaque individu.

Des mobilisations régionales dans le cadre des Journées nationales d'actions contre l'illettrisme (8 au 15 septembre 2022) permettront de préparer la rencontre nationale du 30 septembre.



#10marsjelis

Le 10 mars dernier, le Centre National du Livre a lancé une grande opération invitant tous les français à prendre quelques minutes pour lire un livre de leur choix. Ancrée dans l'année de Grande Cause Nationale, cette opération a été baptisée « le quart d'heure de lecture » et a réuni de nombreuses personnes sur les réseaux sociaux sous la mention #10marsjelis. L'objectif de cet événement était d'inciter à prendre quelques minutes dans son quotidien pour les consacrer à la lecture et ainsi retrouver le plaisir de lire. L'équipe de Lire et faire lire s'est prêtée au jeu.

Les réseaux sociaux

Lire et faire lire a mis en place, au mois de mars et début avril, une formation consacrée à la communication sur les réseaux sociaux, à destination des différentes coordinations. Scindée en plusieurs séances, cette formation a réuni au total une trentaine de participants.

Mathilde Caud, spécialiste en communication et créatrice de contenus, est revenue sur l'importance de ces réseaux sociaux, utilisés à bon escient, et sur leur utilisation, de Facebook à Instagram en passant par Twitter. Ils permettent de mettre en avant vos actions et celles mises en place par vos coordinations, tout en se faisant connaître du grand public et donc de potentiels nouveaux bénévoles. Ils permettent aussi de partager les différentes actualités et de valoriser les partenariats.

Vous êtes au cœur du programme et de l'action de Lire et faire lire, c'est donc vous qui en parlez le mieux ! Alors, si vous le souhaitez, vous pouvez prendre part à l'utilisation et à l'alimentation de ces réseaux sociaux, en vous rapprochant de votre coordination. N'hésitez pas à leur faire part de vos anecdotes et petits mots d'enfants entendus au cours de vos séances de lecture, que nous pourrions partager !

Les webinaires

La formation est une priorité de Lire et faire lire pour accompagner les lecteurs bénévoles et partager le projet associatif. Les formations dispensées permettent aux lecteurs bénévoles de se qualifier afin de transmettre la littérature jeunesse aux différents publics de Lire et faire lire et de les préparer à intervenir sur un territoire ou auprès d'un public spécifique.

Ces formations favorisent également les rencontres entre bénévoles et les échanges de pratiques.

En complémentarité des formations départementales en présentiel, Lire et faire lire répond aux réalités du terrain et organise des webinaires sur des thématiques proches de l'actualité.

Retour sur le premier trimestre 2022

Le 17 février, nous étions nombreux à recevoir Malika Doray dont les ouvrages sont très appréciés des bénévoles et souvent partagés avec les enfants lors des séances de lecture.

Nous avons échangé avec elle sur son travail de créatrice d'albums. Nous avons également visité son atelier en visio et découvert les coulisses de son prochain projet.

De plus en plus de structures « petite enfance » rejoignent le programme

Le CFC renouvelle son soutien

Le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) organisme de gestion collective, représentant les auteurs et les éditeurs en matière de droit de reproduction, a, notamment, pour mission d'utiliser à des actions d'aide à la création et à la diffusion des œuvres une partie des sommes qu'il perçoit.

Ces aides ont pour objet de mettre en valeur les œuvres des ayants droit représentés par le CFC, de participer à leur développement ainsi que de favoriser la reconnaissance des intérêts desdits ayants droit.

Au titre des actions culturelles qu'il soutient, le CFC a renouvelé son partenariat avec Lire et faire lire en l'orientant sur la formation nationale des bénévoles (Lire aux préadolescents, Lire aux tout-petits, Vie associative, Une œuvre un genre, un auteur, Premier pas, Lire aux publics éloignés de la lecture en quartier prioritaire et Lire la poésie).

www.cfcopies.com

de Lire et faire lire et l'importante participation au webinar de Caroline Simon le 24 février, a montré l'intérêt des bénévoles pour le très jeune public. Formatrice, médiatrice du livre jeunesse et bibliothécaire, Caroline Simon a présenté les spécificités d'interventions auprès de ce public, l'importance de lire dès le plus jeune âge et nous a partagé ses choix de lecture.

[Visionner un extrait de l'intervention de Caroline Simon](#)

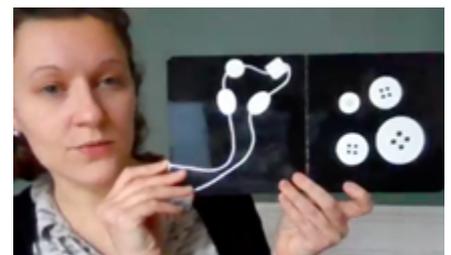
[Télécharger ses conseils bibliographiques](#)

La poésie a été mise à l'honneur le 30 mars avec l'échange à deux voix de Mateja Bizjak (poète, dramaturge et directrice du Centre de Création pour l'Enfance) et Fabienne Swiatly (écrivaine, dramaturge, poète, rédactrice en chef de la revue Va !).

Leur enthousiasme à propos des productions de leur maison d'édition ainsi que des titres publiés chez d'autres éditeurs a éveillé notre curiosité et suscité l'envie de lire de la poésie et surtout de la partager avec les enfants.

[Visionner un extrait](#)

[Télécharger les ressources et bibliographie](#)



Les salariés de Bouygues Telecom soutiennent Lire et faire lire

La Fondation Bouygues Telecom inaugurerait cet hiver une nouvelle procédure définissant les partenariats engagés avec les associations. Ainsi les salariés de l'entreprise ont été invités à se prononcer sur un choix d'association œuvrant dans le champ du social ou de l'environnement.

À l'issue de cette consultation, Lire et faire lire était élue parmi les partenaires de la fondation et se voyait attribuer un financement de 80.000 €.

C'est au siège de l'entreprise que le président de la Fondation Bouygues Telecom Anthony Colombani accompagné de Sylvie Bocognano, secrétaire générale de la Fondation, directrice de la Communication interne et du Mécénat et de Sarah Alezrah, directrice de la fondation a remis le 23 février 2022 cette dotation à la présidente de Lire et faire

lire Michèle Bauby-Malzac. Engagé dans une importante campagne de remobilisation, Lire et faire lire obtient ainsi les moyens de mener à bien ses actions afin de poursuivre le développement de son action.

La Fondation Bouygues Telecom qui vient de fêter ses 15 ans se donne pour mission de favoriser l'engagement de tous pour un impact social ou environnemental. Et parce que l'action collective ne saurait mieux s'incarner que sous la forme associative, la Fondation Bouygues Telecom, engagée depuis sa création auprès de petites et grandes associations, renforce son soutien et ses actions auprès de celles-ci, qu'elles soient locales ou nationales, jeunes pousses ou structures historiques. Ainsi, cette mission de la Fondation se déploie au travers de 3 programmes : Un soutien spécifique à l'association



Benenova qui œuvre pour démocratiser le bénévolat et le rendre plus inclusif en proposant de nouvelles formes d'engagements ; Incub'Asso, un incubateur d'associations destiné aux jeunes structures innovantes de l'engagement et de la mobilisation, pour leur permettre de se développer ; un mode de gouvernance inédit, plus participatif et impliquant les collaborateurs de Bouygues Telecom pour soutenir l'engagement auprès d'associations à impact, locales ou nationales.

Les 6^e Nuits de la lecture célèbrent l'amour

La 6^e édition des Nuits de la lecture avait cette année pour thème l'amour. Organisées pour la première fois par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture, elles se sont déroulées en janvier 2022, au cours de quatre soirées. Du jeudi 20 au dimanche 23 janvier 2022, le public était invité à se réunir à l'occasion de milliers d'événements physiques et numériques, autour du thème de l'amour qui épouse l'injonction de Victor Hugo : « Aimons toujours ! Aimons encore ! »

Les bibliothèques, les médiathèques, les librairies, mais également les musées, les théâtres, les établissements scolaires et universitaires, les structures pénitentiaires et médico-sociales, le réseau des établissements culturels français et les librairies francophones à l'étranger, étaient invités à mettre à l'honneur, au cours de quatre soirées, le plaisir de lire et de partager amour des livres et livres sur l'amour !

Pour les bénévoles de Lire et faire lire ces 6^e Nuits de la lecture ont été l'occasion de proposer de nombreuses lectures à l'image de celles de l'Ardèche.

16 bénévoles de Lire et faire lire Ardèche se sont mobilisés et ont proposé 4 séances de lecture d'environ 30 mn du jeudi 20 au dimanche 23 janvier à 18h en visioconférence avec l'appui de Storyplay'r, la bibliothèque d'albums jeunesse accessible en ligne. Avec une histoire pour les petits à partir de 3 ans, une pour les moyens et une pour les grands à partir de 7 ans, il a fallu faire de la place à toute la famille sur les canapés ! Après la lecture un quizz puis une activité autour de la lecture étaient proposés.



Cultura collecte à partir du 6 juin

Le 28 février, les magasins Cultura ont lancé la collecte annuelle au profit de Lire et faire lire. Ainsi l'arrondi en caisse était proposé aux clients des 98 magasins présents sur l'ensemble du territoire national.

Écourtée par le déclenchement de la guerre en Ukraine qui devait mobiliser l'indispensable action de solidarité en faveur de ce pays, cette collecte a reçu un excellent accueil avec un taux de participation important. Dès le 6 juin, la collecte reprendra pour 6 semaines.

Lire et faire lire remercie la Fondation Cultura qui permet ainsi le développement de notre programme.



Livres au vert



La Grande Cause Nationale de 2021-2022 a pour thème la lecture comme facteur d'inclusion sociale. Il était donc tout naturel pour Lire et faire lire, qui permet aux bénévoles de réaliser des séances de lecture aux enfants au plus proche de leur domicile, d'intervenir dans les territoires ruraux.

Ainsi, entre janvier et septembre 2022, une trentaine de veillées-rencontres intergénérationnelles est organisée dans diverses petites communes rurales, par les coordinations départementales et grâce au soutien du Centre National du Livre. Il s'agit d'un temps de partage autour de la lecture réalisé en lien avec les acteurs locaux (librairies, bibliothèques, centres de loisirs, écoles et enseignants, parmi bien d'autres), dans des structures locales (bibliothèques, centres de loisirs et autres) et durant lesquels des temps de lecture aux enfants par des bénévoles sont prévus. Contrairement aux lectures habituelles de Lire et faire lire, le public ici peut être plus nombreux et les familles ou habitants de la région peuvent assister à ces lectures.

Ces moments de partage sont aussi l'occasion de (re)découvrir le patrimoine local et les traditions populaires. Ce fut notamment le cas lors de la veillée organisée dans le département 35, en Ille-et-Vilaine, au centre de loisirs de Vignoc. Des légendes et des contes bretons ont été lus par des bénévoles aux familles. Un partenariat a aussi été monté avec des artisans boulangers de la région pour proposer un moment convivial autour de spécialités locales.

Des auteur·e·s peuvent aussi se rendre sur place pour rencontrer les enfants et leur faire découvrir le monde du livre. Par exemple, le 26 janvier, l'auteur jeunesse Thomas Scotto s'est rendu au centre périscolaire de Vincey, dans les Vosges, et a pu faire une lecture de certains de ses livres aux enfants présents, âgés de 3 à 10 ans. Chacun d'entre eux a ensuite pu participer à un atelier d'écriture et de création manuelle autour du thème de la maison comme lieu de confort et de liberté. Une bénévole de Lire et faire lire est intervenue entre les lectures de l'auteur pour proposer des comptines et poèmes, liés à la légende du lutin vosgien.

Une suite pour le Guide des lectures !



En 2015, dans le cadre du partenariat avec la Fondation Groupe ADP, Lire et faire lire avait conçu le Guide des lectures. Ce document à destination des bénévoles, et notamment des nouveaux, regroupait des contributions d'experts et amis de Lire et faire lire pour aborder des thématiques comme les albums sans texte, la poésie, la lecture à voix haute... Pour ce premier guide, Anne Crausaz, auteure et illustratrice jeunesse avait illustré et mis en page ces textes de référence pour les interventions des bénévoles. Marie-France Lecuir, ancienne présidente de Lire et faire lire Haute-Garonne avait orchestré la réalisation du document.

Pour compléter ces apports fondamentaux, un 2^e guide est en cours de réalisation afin d'apporter des éclairages par catégorie d'âge des enfants (0-3 ans, 3-6 ans, 6-9 ans, 9-12 ans). Pour chaque partie, des thématiques spécifiques aux âges seront abordées par des contributeurs aux profils différents (auteur-illustrateur, éditeur, bibliothécaire...). Sophie Van der Linden, critique littéraire et formatrice ainsi qu'Adrien Parlange, auteur et illustrateur, contribuent à la conception de ce nouveau guide. Grâce à nouveau au soutien de la Fondation Groupe ADP, ce guide sera diffusé dans l'ensemble du réseau avec le prochain bulletin des bénévoles de novembre.

Des livres en priorités

À l'initiative de la Fondation Harmonie Mutuelle qui attribue 500 chèques livre, 10 coordinations départementales Lire et faire lire ont fait bénéficier de nombreux enfants de livres. Ainsi dans le Morbihan, ce sont les élèves de CP de l'école élémentaire Armorique à Vannes, située dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville où 8 bénévoles interviennent, qui en ont été destinataires. Ils se sont vu offrir un album chacun et le reste des chèques a permis, en partenariat avec une librairie vannetaise, d'en acheter d'autres pour l'ensemble des classes. Cette remise a fait l'objet d'une « cérémonie », à l'école, le 3 décembre, en présence de la Directrice, de M. Daniel Venneuguès, Administrateur de la Fondation Harmonie Mutuelle et de Mme Anne Claire Gouache membre du jury du prix Solidarité et élue Harmonie Mutuelle dans le Morbihan et de Florence Vigneau, coordinatrice Lire et faire lire Udaf du Morbihan.

En Haute-Savoie 5 chèques ont permis d'acheter 5 albums qui ont été remis à des enfants de la classe des moyens de l'école maternelle de Vouilloux à Sallanches avec l'enseignante et la bénévole relais, 5 chèques ont été remis par une enseignante de CP et la directrice de l'école Mandela à Saint Julien à 5 enfants avec la bénévole relais ; 5 chèques ont permis d'acheter 9 livres qui seront remis aux enfants par la Coordinatrice de la vie sociale qui s'occupe des familles en difficulté

lors de consultations avec la bénévole relais d'Annemasse, 5 chèques ont permis d'acheter des livres en accord avec les travailleurs sociaux et la bénévole relais à des enfants des gens du voyage sur l'aire de lecture à Annecy, 14 chèques ont permis l'achat de livres qui ont été remis dans différentes écoles de Thonon par les bénévoles relais, les lecteurs et les enseignants, 6 chèques ont été remis lors d'un repas de Noël à des enfants d'une association d'insertion « Pousses d'avenir » à Publier, 5 chèques ont permis d'acheter des livres pour des enfants au CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) de Saint-Jeoire remis par une lectrice et le directeur du centre et 5 chèques ont été distribués dans une école rurale de la Vallée Verte par une bénévole relais.

C'est dans le souci de diffuser le livre et la lecture auprès d'enfants en difficulté ou éloignés du livre que Lire et faire lire 74 a remis avec plaisir ces chèques ou les livres correspondants avec l'aide des lecteurs et des bénévoles relais.





Daniel Pennac

Daniel Pennac, ami et soutien de Lire et faire lire, raconte comment le livre est présent depuis toujours dans sa vie.

Professeur jusqu'en 1995, il consacre ensuite son temps à l'écriture, au théâtre. Son œuvre, qui s'étend du roman à l'essai en passant par la littérature jeunesse ou encore la bande dessinée, a été couronnée par de multiples distinctions et prix littéraires.

1. Comment avez-vous découvert « le plaisir de lire » ?

Moi je suis né dans une bibliothèque. Mon père était militaire mais il lisait énormément. Dans notre première maison d'enfance, il y avait une bibliothèque avec quelques livres - il n'y avait pas beaucoup d'argent, nous étions quatre garçons - mais on avait aussi un jardin, un verger. Notre première bibliothèque contenait des livres et des pommes. Là où il n'y avait pas de livres, il y avait des pommes. C'est ma première image ! Ensuite, j'ai vu mon père, assis dans son fauteuil, fumant sa pipe, un livre ouvert sur les genoux, manifestement heureux. C'était l'essentiel de ses occupations quand il était à la maison. C'est donc cette image, cette physiologie du lecteur heureux qui m'a sans doute poussé à la lecture.

Dans le même temps, j'étais un élève absolument nul qui a appris à lire très lentement. Puis, j'ai été pensionnaire de la 5^e à la terminale et la lecture est devenue ma seule activité intellectuelle. Et nocturne. Je lisais la nuit. En commençant par Alexandre Dumas. Première émotion de lecture. Qui m'a très vite donné accès à l'écriture. Dumas m'a tout de suite donné envie d'écrire. Ça a commencé comme ça mon aventure avec la lecture !

2. Quel est votre rapport aux livres depuis l'enfance ?

Ce n'est pas un rapport d'érudition. C'est d'abord, dans cette adolescence de pensionnaire, un rapport de dévoration. À l'âge adulte, c'est devenu un rapport de picorage intense. Par exemple, le Livre de l'intranquillité de Fernando Pessoa que je picore sans arrêt. Je fais la même chose avec les mémoires de Saint Simon ou La Bruyère. C'est un rapport d'émerveillements successifs. Puis vient la distribution autour de moi de toutes les lectures qui me plaisent...

3. Quels ont été vos coups de cœur jeunesse ?

Les romans d'Alexandre Dumas, Selma Lagerlöf et La Légende de Gösta Berling, Charles Dickens et Oliver Twist, Jack London et Martin Eden. Plus petit encore, tous les contes d'Andersen. Plus tard, les moralistes du XVIII^e, les romanciers russes, les Mythologies de Roland Barthes, enthousiasme de mes 18 ans. Je me demandais : « Quel genre d'yeux à ce type-là pour avoir un regard aussi juste » ?

4. Quels ouvrages jeunesse conseilleriez-vous actuellement ?

Les romans de Roald Dahl pour son impertinence. Charly et la chocolaterie, j'adore. J'aime aussi beaucoup les Chroniques martiennes de Ray Bradbury ou les livres qui m'ont ravi moi-même dans mon enfance : Andersen, Dickens, Marcel Pagnol, la Gloire de mon père, etc.

5. Quelle serait votre bibliothèque idéale actuelle ? « Le livre de votre vie » ?

Je n'ai pas de livres de chevet mais tous les livres sont à mon chevet. Dans toutes les pièces de la maison, il y a des livres : les Fragments du discours amoureux de Barthes, les Essais de Montaigne, les Mémoires de Saint Simon, Le livre de l'intranquillité de Pessoa... En fonction des endroits où je me trouve et des bouquins que j'ai sous la main, je lis. Les derniers très beaux romans que j'ai lus sont le livre de Jean-Marie Laclavetine, Une amie de la famille, un chef-d'œuvre sur le deuil.

Tous les romans d'Aharon Appelfeld. Je ne sais pas comment on peut écrire « à l'os » comme lui. Les romans de Santiago H. Amigorena, de Silvia Avallone (D'acier), Antonio Moresco et La petite lumière, Ahmet Altan et Madame Hayat. Voilà les derniers très beaux romans que j'ai lus.

6. Qu'est-ce qui motive votre soutien à Lire et faire lire ?

L'idée d'Alexandre Jardin qui a la particularité d'avoir des idées simples, lucides, facilement applicables, qui militent pour une intelligence de la vie. Par exemple, cette idée d'envoyer des retraités lire à des gosses entre les heures de cours... Alexandre et tous ces volontaires ont vraisemblablement amené de nombreux enfants à la lecture par ce procédé mais ils ont aussi lié les générations entre elles. Le jour où Alexandre a eu cette idée, il a créé du lien de façon inouïe autour du livre.

7. Quels sont les bénéfices que vous voyez dans ce programme intergénérationnel de partage du plaisir de la lecture ?

Fabriquer des lecteurs au long cours c'est -à-dire remplir des garde-manger, en suscitant des envies qu'on ne puisse pas assouvir. Faire un lecteur, c'est fabriquer une envie qui ne sera jamais assouvie. Un vrai lecteur est insatiable !

8. Que pensez-vous de l'action des lecteurs bénévoles de Lire et faire lire ?

Je n'en pense que du bien. Le lien qu'ils créent est multiple. Ils n'en ont même peut-être pas conscience, ni Alexandre quand il a eu cette idée, mais ils créent un lien intellectuel et social, entre l'enfant et les livres, les enfants et leurs anciens, les enfants entre eux, bref entre l'enfant et la vie. Lire et faire lire est une association essentiellement vivante.

Une belle manière de fêter le label Lire et faire lire

Version — Samedi, l'équipe de l'espace Senghor, la municipalité, mais surtout les bénévoles de Lire et faire lire étaient réunis pour recevoir le label national.

Depuis plusieurs années maintenant, la Ville a toujours soutenu les initiatives autour de la lecture. « Et à ce titre, je tiens à rendre hommage à deux confondateurs et à leur action, qui est certainement à l'initiative de tout cela : Joëlle racouffé », souligne Pierre-Yves Brioué, secrétaire départemental de Lire et faire lire, mais surtout bénévole et lecteur.

Et pour fêter comme il se doit cette remise de label national, les organisateurs avaient décidé de créer un événement où tous les participants ont été conviés.

Une belle fête

« Nous voulons avant tout que ce moment soit convivial, souligne Alexandra Pernier, adjointe en charge de la culture et de l'animation. C'est pour cela que cette matinée se déroulera sous la forme d'une veillée sur le thème du patrimoine littéraire et de sa valorisation. Nous mettrons en valeur l'intergénérationnel et la valeur patrimoniale autour de Léopold Sédar Senghor et ses valeurs d'universalité et de connaissance. »

Et pour se rendre compte du travail effectué depuis de nombreuses années, des mots d'enfants de l'école maternelle, du CP et de CE1 ont été recueillis lors des différentes séances de Lire et faire lire (100 chaque année) par Pierre-Yves Brioué.

« Le public a pu aussi regarder une vidéo mettant en avant des séances de lecture réalisées dans les écoles, reprend Marie-Hélène Brioué, maire adjointe en charge de la communication. Un grand merci à Version vidéo pour leur soutien. »

Mais la belle initiative a été de créer une séance de lecture comme réalisée dans les écoles. « Cette fois-ci, pas d'élèves mais bien des adultes



Pierre-Yves Brioué, lors de la séance lecture avec, comme « enfants », les directeurs d'école Alain Labbé et Loïc Lagarde, Alexandra Pernier et Ladj Dalié, un artiste actuellement en résidence à Version. Photo: Gaëlle Pouchou

qui ont pu écouter une lecture devant tous les invités. »

La récompense

En fin de rencontres, chaque intervenant a remercié les bénévoles pour leur présence tout au long de l'année auprès des enfants scolarisés à l'école maternelle, François-Dobé et à l'école primaire Victor-Hugo. Aujourd'hui, notre association nationale Lire et faire lire, souligne Michèle Dauby-Malzac, la présidente nationale, envisage de toucher rapidement un million d'enfants.



La remise du label national par Michèle Dauby-Malzac à Marie-Hélène Brioué, Alexandra Pernier accompagnée d'Anahé Gestat, la représentante de Dolis Roussel, présidente départementale de Lire et faire lire (bénévole). Photo: Gaëlle Pouchou

APPEL

L'opération « Lire et faire lire » à la recherche de bénévoles



ÉCHANGES. Le plaisir de lire entre les enfants et les seniors est au rendez-vous de ces moments partagés. PHOTO: ANAÏS DEBASSAC

L'opération « Lire et faire lire » est coordonnée par la ligue de l'enseignement du Loiret. Une centaine de bénévoles, des retraités, interviennent dans une cinquantaine de structures éducatives, culturelles ou sociales sur une vingtaine de communes du Loiret.

La ligue recherche des bénévoles pour assurer ces interventions, des personnes qui ont envie de partager leur temps libre avec les enfants pour leur donner goût à la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Ces lecteurs et lectrices bénéficient d'une forma-

tion et d'un accompagnement tout au long de leur engagement. De nouveaux lecteurs et lectrices s'inscrivent tous les ans et de nouveaux établissements se montrent toujours intéressés par l'action.

La ligue entend d'ailleurs poursuivre son action notamment dans le développement dans les territoires ruraux et lance de ce fait un appel, aussi bien en direction des futur(e)s bénévoles que des structures d'accueil.

Contacts: 07.57.40.99.61; 07.57.41.03.84; info@lireetfairelire.org

L'union 9 décembre 2021

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Des retraités donnent l'envie de lire aux écoliers

LAON Une convention qui régit le dispositif "Lire et faire lire" a été signée ce lundi entre l'Éducation nationale et les associations partenaires.



L'Éducation nationale a signé une convention avec l'État et la Ligue de l'enseignement. J.-H. Champagne

PÉNÉLOPE MILAN

« Une lecture a été déstabilisée grâce à une convention nationale par le Président de la République. Le dispositif "Lire et faire lire", dont une convention fixant les modalités de son fonctionnement a été signée, participe à ce combat contre l'illettrisme, lieu du combat particulièrement notre département. »

« Nous croyons des résultats de lecture très défavorables dans l'Aisne. Heureusement, les dernières évaluations de l'OCDE ont permis de constater que nous sommes en retardage vers une moyenne nationale. Cela montre que les enseignants se sont mobilisés dans le plan lecture du département. Ce dispositif, "Lire et faire lire", participe aussi grandement à cette réussite, explique Hervé Sébille, le directeur acadé-

mique des services de l'Éducation nationale dans l'Aisne. Le dispositif "Lire et faire lire" existe depuis 2003. Il vise à recruter des retraités qui vont lire des livres aux enfants dans les écoles. »

Le but de ce dispositif est de donner le goût et transmettre le plaisir de la lecture

« Nous comptons 153 bénévoles partout sur le territoire. Nous espérons de privilégier les quartiers défavorisés », indique Pierre Cordier, le président de l'Union départementale des associations familiales (UDAF), signataire de la convention tout comme la Ligue de l'enseignement qui se fé-

licite de ce chemin parcouru depuis tant d'années. « Nous intervenons dans 36 écoles du département », précise Marie-Françoise Lefèvre, la présidente.

« Ce travail intergénérationnel est primordial, rappelle Jean-Michel Piantino, inspecteur de l'Éducation nationale. Ce dispositif n'est pas un programme de soutien, ni une aide à l'apprentissage de la lecture, mais il contribue à la lutte contre l'illettrisme. C'est un rendez-vous hebdomadaire dans certaines écoles que les enfants attendent avec impatience. Pour le cycle 1 par exemple, il permet un travail sur le langage, l'enrichissement du vocabulaire, le jeu sur l'imaginaire et la curiosité des enfants. Le but de "Lire et faire lire" est, en effet, de donner le goût et transmettre le plaisir de lire aux écoliers. »

le dauphiné 17 décembre 2021

VALENCE

Transmettre la passion de la lecture aux plus jeunes

Depuis 20 ans, les lecteurs bénévoles de l'association Lire et faire lire interviennent dans les écoles, en lien avec les enseignants. De la crèche au collège, ils proposent une passionnante approche des livres. Rencontre.

Il est 15 h 45, jeudi 9 décembre, dans une petite salle de l'école primaire de Lagard Louison, Lina, Sarah et Noé m'ont dit qu'ils attendent le conte de la par Françoise Arnaud. Les quatre élèves de CE2 sont très vite captivés par "Le Loukoum à la pistache" lu par cette lectrice-bénévole de l'association Lire et faire lire depuis 11 ans et ancienne professeure de mathématiques. Après eux, un autre petit groupe d'enfants bénévoles à leur tour de ce moment de lecture privilégiée.

La lecture sera ponctuée d'explications qu'on se dit salopées ? Que veut dire un monde ? À quel correspond le fait d'être prisonniers ? Puis c'est une petite leçon de géographie qui est improvisée avec le planisphère accroché au mur.

« La séance de lecture dure en total une bonne vingtaine de minutes. C'est très bien », approuve en classe les quatre élèves tout souriants en regardant leur salle de classe. Les semaines suivantes, un autre petit



Françoise Arnaud, une des lectrices bénévoles de l'association Lire et faire lire, intervient depuis 11 ans dans les écoles primaires et les crèches, notamment à l'école Lagard, dans une classe de CE2. Photo: B. BOUTIER/LEIF

groupe d'élèves de cette classe de CE2 profitera à son tour de ce temps de lecture privilégiée.

« Pour l'enseignante de la classe et directrice de l'école, Blandine Debrel-Duplan, cette intervention permet de donner envie de lire aux enfants. L'intervention de Françoise est professionnelle. Elle est passionnée de littérature pour la jeunesse et dédiche toujours les nouveautés. Nous choisissons ensemble le livre et la lecture vient compléter ce que l'on étudie en classe. »

« Créée en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin l'association nationale de Lire et faire lire a été

renouvellée en 2019 par son comité d'élèves réunissant 120 auteurs dont Alexandre Jardin, Jérôme Alessandri et Claude Lacombe. L'association est reconnue par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture. Ses bénévoles interviennent dans les écoles de Livron et Tain-Hermitage en passant par Chabeuil. Pour devenir lecteur ou lectrice bénévole, il faut avoir plus de 16 ans et accepter de suivre une formation d'une journée au départ. D'autres rendez-vous sont proposés notamment par les médiathèques à propos des nouveautés en littérature

jeunesse, ou avec des structures de théâtre pour rendre la lecture encore plus vivante. Outre l'attrait pour la lecture, l'objectif est aussi de favoriser le lien intergénérationnel. « Nous proposons des lectures adaptées à l'âge de notre public scolaire, de la crèche au collège, ou les enfants ont tendance à abandonner la lecture », résume Philippe Michalek, un autre lecteur-bénévole qui intervient depuis 13 ans à l'école Jean de La Fontaine.

Plus d'infos sur Internet: www.lireetfairelire.org; mail: lireetfairelire@orange.fr; 07.57.41.03.84

REPERES

« Recherche lecteurs-bénévoles » Le Comité a décliné les programmes Arnaud. Nous remercions l'Association à laquelle jusqu'à 100 bénévoles ont rejoint le département de la Drôme, dont 30 sur Valence ville. Des bénévoles sont de tous horizons, notamment des secteurs social, médical et de l'enseignement. 85 structures (écoles, crèches, centres de loisirs...) ont 29 communes du département ont reçu des lecteurs-bénévoles; 3 560 enfants âgés de 6 à 12 ans ont bénéficié des lectures de l'association.

« Recherche bénévoles » C'est France, ce n'est pas la juine Bouamra à la tête par l'État (Union départementale des associations familiales) et la FOL 26 (Fédération des œuvres laïques de la Drôme). Lire et faire lire obtient quelques centaines de bénévoles communes où intervenent ses bénévoles. Mais toutes ne participent pas. Le Département a été créé en 2019 et a été créé en 2019. Mais toutes ne participent pas. Le Département a été créé en 2019 et a été créé en 2019.

agenda

Lire et faire lire

Journées nationales d'action contre l'illettrisme - ANICI

8 > 15 septembre 2022
Toutes les manifestations labellisées sur : www.illettrisme-journees.fr

Alliance pour la lecture

30 septembre 2022
Journée nationale à Strasbourg
Prochainement informations sur alliancepourlalecture.fr

Partir en Livre

La grande fête du livre jeunesse
22 juin > 24 juillet 2022
Infos : www.partir-en-livre.fr

Prix poésie des lecteurs de Lire et faire lire

De juin à septembre 2022,
inscription auprès des coordinations pour y participer.

Semaine bleue

3 > 9 octobre 2022
Changeons notre regard sur les aînés. Infos : semaine-bleue.org

Fêtes de la science

7 > 17/10/22, France métropolitaine
10 > 27/11/22, International et Outre-mer
Infos : www.fetedelascience.fr

« Label Ma commune / Mon interco aime lire et faire lire »

Solliciter votre commune avant le 30 juin afin qu'elle soit candidate au label !
[Plus d'informations, sur le site Internet de Lire et faire lire](#)

agenda

Culturel

Mots dits mots lus

La journée sidérale de la lecture à haute voix
Participez à la 7^e édition le 25 juin 2022
Comment ça marche ? Informations sur motsditsmotslus.com

39^e Marché de la Poésie

8 > 12 juin 2022
Place Saint Sulpice, Paris 6^e + d'infos &
La Périphérie du 39^e Marché de la Poésie
En régions + d'infos

Expositions

Le site de la BnF-Centre national de la littérature pour la jeunesse jeunesse répertorie toutes les expositions liées aux livres pour enfants : cnlj.bnf.fr

Conférence / Colloque

« Magie des images. L'amour des livres tchèques pour enfants » : Le 18 juin 2022 de 17h30 à 19h30, Médiathèque Françoise Sagan, Paris 10^e.

Ressources

Le nouveau podcast de la BnF-Centre national de la littérature pour la jeunesse : rencontre avec Hervé Tullet animée par Sophie Van Der Linden : [écouter ici](#)



Appel aux dons, soutenez



Oui, j'apporte mon soutien à Lire et faire lire

Bulletin à compléter et renvoyer à : Lire et faire lire - 3 rue Récamier 75007 Paris
Pour permettre à Lire et faire lire d'accomplir sa mission, je fais un don de :

15 euros 30 euros 50 euros Autre montant : euros

Je joins un chèque adressé à l'ordre de Lire et faire lire.

Un reçu fiscal me permettant de déduire de mes impôts 66%* de ce don me sera adressé.

Nom : Prénom : ou Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : (facultatif) Né-e en (facultatif)

Lectrice, lecteur bénévole de Lire et faire lire : OUI NON

Signature :

*60% pour les entreprises.

Seule notre association est destinataire des informations que vous lui communiquez.

Conformément à la loi Informatique et liberté (CNIL) du 6/1/1978 n°78-17,

vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données vous concernant.

Je fais mon don en ligne [ici](#) !

Protection de l'enfance : Lire et faire lire partage les histoires

Depuis 2019 et jusqu'en 2022, le ministère des Solidarités et de la Santé développe sa stratégie de prévention et de protection de l'enfance. Dans ce cadre, Lire et faire lire a signé une convention triennale avec la DGCS.* L'intervention de Lire et faire lire est tout à fait pertinente auprès de ces enfants autant dans l'axe prévention que dans l'axe protection. Trente coordinations départementales sont déjà mobilisées.

Depuis 1982, les départements sont chargés de mettre en place la mission de protection de l'enfance. Des services y sont dédiés dont la cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes (IP). Aujourd'hui sur certaine mission, l'État contractualise avec les départements à travers notamment les stratégies prévention et protection de l'enfance, la stratégie pauvreté, la stratégie parentalité.

La mission de protection de l'enfance est inscrite au Code de l'action sociale et des familles (CASF). Aux différentes lois, l'État est venu affirmer sa volonté en inscrivant à sa politique en direction des publics vulnérables différents Plans et Stratégies. Globalement deux types de mesures sont inscrits au CASF :

- Des prises en charge de protection à caractère judiciaire, révisables tous les 2 ans par le juge des enfants ; ces mesures s'adressent à des situations d'enfants maltraités physiquement et psychologiquement, abusés sexuellement, sous emprise et manipulation mentale, délaissés, négligés sévèrement ; les parents n'ont pas le choix de ces mesures qui leur sont imposées par le juge des enfants.

Ces mesures judiciaires prennent la forme d'accueil à temps complet car le contact régulier avec les parents revêt un caractère dangereux et/ou menaçant pour l'enfant ; ces accueils à temps complet se font notamment dans les foyers de l'enfance, les MECS, les pouponnières (structures du

département en général) ou en famille d'accueil.

Ces mesures de protection judiciaire peuvent aussi se faire en milieu ouvert par les mesures d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert (AEMO judiciaire) révisable dans un délai maximum de 2 ans.

- Des prises en charge à caractère préventif et administratif; ces prises en charges se font à la demande de la famille qui peut les arrêter à n'importe quel moment ; dans ce cas le service de l'aide sociale à l'enfance contractualise avec la famille la forme de l'aide et ses modalités. Ces mesures ne peuvent se mettre en place qu'avec l'accord signé de l'autorité parentale.

Un projet personnalisé est défini pour chaque enfant. Aussi, l'action de Lire et faire lire peut se situer dans ce cadre. C'est en connaissant le public de la protection de l'enfance que la proposition d'intervention de Lire et faire lire pourra être adéquate. Il est indispensable que les bénévoles soient informés, que les équipes des structures d'accueil puissent les accueillir et que les coordinations construisent l'action en lien étroit avec les structures.

** Direction Générale de la Cohésion Sociale. Voir « Il était une fois » N°47, décembre 2021.*

Comment Lire et faire lire intervient-il ?

L'objectif de la convention signée entre Lire et faire lire et la DGCS est de développer l'action de Lire et faire lire auprès de ce public spécifique.

Premiers contacts : le département

Les Départements sont responsables de la politique qu'ils mènent sur leurs territoires, de sa mise en œuvre, son financement et son contrôle. Ils sont garants tout autant de la qualité des prises en charge que des initiatives nécessaires à engager auprès du public pour répondre au plus près à ses besoins.

Pour développer des actions auprès du public de la protection de l'enfance, les coordinations de Lire et Faire Lire devront prendre contact avec les services Enfance Famille de chaque Département et ce, même si l'action a déjà démarré auprès d'une structure.

Cette prise de contact permettra à Lire et faire lire de faire connaître l'intérêt de son action pour le public de la protection de l'enfance, mais aussi d'appréhender et connaître sur un territoire spécifique tous les types d'actions développées, tant en ce qui concerne les actions de prévention que les mesures de protection de l'enfance. Il sera important dans ce cadre de formaliser le partenariat avec le Département

> Une convention type Lire et faire lire – Département est mise à disposition des coordinations.

...

Le lien avec le service/structure d'accueil ou de prévention lié à la protection de l'enfance

Le public de la protection de l'enfance est un public en souffrance ; les enfants sont séparés de leurs familles par mesures judiciaires ou administratives car ces dernières ne leur apportent pas la sécurité nécessaire pour bien grandir. Afin de réunir les meilleures conditions d'intervention auprès des enfants, il conviendra d'en préparer les modalités.

Le choix du groupe d'enfants se fera en concertation avec la

direction de la structure. Il conviendra également d'établir les conditions d'interventions : présence ou non de l'éducateur, fréquence des interventions, lieu de la lecture, âges des enfants...

À l'issue de l'intervention, les bénévoles pourront faire part de leurs observations, de leur vécu auprès des enfants à une personne désignée par la direction.

Recrutement et choix du bénévole pour Lire et faire Lire et pour la structure

Toute intervention auprès d'enfants requiert une appétence particulière, un engagement moral et dans la durée, des qualités et un comportement personnel adapté. Le ministère des Solidarités et de la Santé travaille à faciliter pour les structures et services qui recrutent des personnes (professionnels et bénévoles), l'accès aux antécédents judiciaires afin que n'exercent auprès d'enfants uniquement des personnes sans antécédents judiciaires.

Dans la première phase de son recrutement, le bénévole devra communiquer à la coordination son bulletin sur les antécédents judiciaires n°3 comme le font déjà certaines coordinations. Dans

un second temps, il conviendra de demander explicitement à la structure de s'engager pour finaliser le recrutement du bénévole en procédant à la demande du bulletin n°2 aux autorités compétentes.

Cet engagement devra être formalisé et cosigné dans un document dédié par la structure, par la coordination Lire et faire lire et par le bénévole nommé.

> *Une convention type structure - bénévoles - Lire et faire lire est mise à disposition des coordinations.*

Accompagnement et formation spécifiques des bénévoles

Du fait des histoires singulières de chacun et de ce qui peut être réveillé inconsciemment lors des lectures, il est important que les coordinations accompagnent les bénévoles. Pour cela, elles devront organiser des temps de parole et d'échanges réguliers, individuels ou collectifs, à destination des bénévoles en amont et à la suite de la séance de lecture.

Lire et faire lire incite également les coordinations à organiser des formations. 20 modules seront programmés d'ici décembre 2022 dans 30 départements engagés dans le projet « Histoires partagées ». Un déroulé type des formations est mis à disposition des coordinations. Les intervenants seront choisis par les coordinations en fonction des réalités du terrain.

Les lectures dans les structures de la protection de l'enfance

Entretien avec Bastien Mechin

Après avoir occupé les fonctions d'animateur professionnel pendant 10 ans, puis de responsable de formation des animateurs professionnels pendant 15 ans, il a engagé un cursus de soignant (formation infirmier et médecine complémentaire).

Depuis 5 ans, il agit auprès de collectivités, d'associations et de centres de formation sur la question de la revitalisation des pratiques éducatives, à titre de travailleur indépendant.

Comment intervenir dans les structures de protection de l'enfance ?

Il n'y a pas de mode d'emploi, la lecture partagée présente déjà quelques subtilités auprès des publics ne relevant pas de l'ASE, on comprendra aisément que face à la disparité des difficultés que peuvent présenter ces publics, il s'avère complexe d'appréhender l'ensemble des situations auxquelles pourraient se confronter des lecteurs bénévoles.

On peut toutefois distinguer deux types de situations vis-à-vis desquelles une réflexion préalable semble inévitable : les comportements physiques inadaptés à la séance de lecture (agitation excessive, agressivité, etc.) et les paroles qui pourraient parasiter, embarrasser le lecteur.

...

...

Pour s'y préparer, il convient de se souvenir des enseignements d'A. Maslow, lequel nous indiquait que les capacités à se décentrer de ses préoccupations immédiates, pour se livrer aux loisirs, n'étaient possibles qu'à condition que la sécurité et les besoins essentiels étaient satisfaits. Or, l'état d'écoute recherché par les bénévoles réclame que certaines conditions préalables soient envisagées avant toute entreprise « culturelle » visant à se projeter dans un présent différent, et on l'espère pour ces publics, un présent plus vitalisant.

Le temps et le lieu choisi :

Comme on vient de l'évoquer, sécuriser le public s'avère une priorité si l'on ne veut pas stimuler des comportements inadaptés à la menée de l'activité. Pour se faire, il n'est pas inutile de s'assurer que le plus grand nombre des conditions qui favorisent un accueil « sécurisé » soient réunies. Et ce, quel que soit le moment et le lieu.

D'un point de vue pratique, il s'agira de s'intéresser aux aspects suivants :

- l'aménagement de l'espace (à la recherche du confort pour favoriser la détente et stimuler l'état d'écoute)
- la présentation du bénévole (pour créer la relation et viser la sécurisation affective)

Quelle vigilance pour le lecteur bénévole ?

Accueillir la parole est un travail sensible en ce sens qu'il suppose que le bénévole lui-même soit en capacité d'identifier la « nature » de l'intervention de l'enfant. Pour exemples :

- Une manifestation d'intérêt liée au récit ; qui n'appelle aucune réaction particulière du lecteur.
- Le lien à une histoire personnelle ; ne réclamant pas davantage de réponse mais qui pourrait (selon le « degré de gravité ») être porté à l'attention de l'institution.
- Un questionnement ; dans ce cas on peut différer la réponse à la fin du récit en vue d'alimenter un temps d'échange.
- L'expression d'un mal-être ; là aussi un compte-rendu peut être envisagé auprès de l'institution.

Dans tous les cas, il est à souhaiter que les émotions liées au retentissement des interventions du public n'entravent pas la capacité du bénévole à rester centré sur son action ni à le déstabiliser dans sa démarche. C'est pourquoi je conseille de différer, autant que possible, les échanges en fin de récit et de l'annoncer en début de séance.

Une simple expression telle que : « Eh bien ! Si tu le souhaites, je veux bien que tu me racontes ça à la fin de l'histoire... » peut-être le moyen de signaler que le message est passé mais que son traitement est différé.

Quels livres choisir ?

Il va de soi que les premiers récits doivent se tenir à distance des thèmes sensibles récurrents. On peut en revanche privilégier ceux qui décrivent d'autres situations complexes dont l'issue est heureuse, avec cette intention de donner à entendre que les nos existences ne sont pas figées ni prédéterminées.

Dans leur préparation de séance, j'invite les bénévoles à prévoir une, voire deux, solutions de repli dans l'éventualité d'un choix malheureux de thème.

- la présentation de la séance (repères dans le déroulement : durée, conditions de lecture et d'écoute et de prise de parole)
- la présentation du choix des livres en vue d'établir le lien aux thèmes retenus et de s'assurer d'aucune contre-indication (lien trop sensible au vécu du public)
- la validation de la proposition par le public, dans l'attente de son adhésion au temps de la lecture.

« J'ai retenu telle histoire parce qu'elle nous emmène vers... telle autre parce que ... en es-tu d'accord ? Y en a-t-il une par laquelle tu souhaites commencer ? »

Ces conditions réunies, le lecteur devra penser aux éléments de son propre confort. Lesquels qui lui fourniront les moyens d'être le plus disponible possible, ainsi qu'à son espace d'intervention (mobilier, présentoir, accessoires) qui opèrent une influence dès l'accueil (stimulation du public par la « mise en scène »).

Par ailleurs, j'invite à prévoir quelques accessoires complémentaires : dessin, coloriage, peluche, jeu de construction, etc. Il serait dommage de se priver de la fonction que ces « médiations » opèrent dans la libération des émotions, la concentration pendant le temps du récit.

La compétence du bénévole doit donc se focaliser sur l'animation du temps de lecture, ses ambitions se situent au niveau de la qualité de cette intervention et non dans la relation thérapeutique à laquelle il n'est ni préparé, ni attendu. Le cas échéant, il confiera en fin de séance, les éléments sensibles à l'institution et ses représentants.

Par ailleurs, il est important de noter que les postures d'écoute peuvent prendre des formes très diverses selon chaque individu et particulièrement chez les publics fragilisés par leur trajectoire personnelle. Il est important de ne pas se formaliser devant des attitudes qui ne correspondent pas aux critères du lecteur. Bien souvent, ces postures nous informent de l'état dans lequel l'enfant se trouve en début de séance. Au fil des histoires, on notera un changement en faveur d'un état plus apaisé, lequel indiquera que l'enfant se sent sécurisé et disponible.

Ainsi, selon le besoin qui préside au moment du récit, chaque enfant va rechercher dans l'espace ou la situation un moyen d'y répondre. S'il se sent fatigué, il recherchera à s'allonger et se détendre. S'il se sent insécurisé, il se protégera sous une couverture, derrière une peluche ou un vêtement. S'il se sent contraint, il sera en mouvement, agité. S'il se sent enthousiaste, il viendra rechercher les échanges...

